

## La défense du statut et du métier impose de rompre avec le gouvernement

*La période de mars 2018 à aujourd'hui est celle de la mise en œuvre du programme de Macron dont l'objectif est d'aller vers une « société sans statuts ».*

Il ne s'agit pas ici de discuter de l'investissement militant de la direction académique mais de faire le bilan critique d'une orientation. Dès 2017, Macron précisait sa méthode : *“Toujours j'écouterai, je respecterai, mais toujours à la fin, je ferai”*. C'est appuyé sur la soumission des directions nationale et académique à ce dialogue social permanent que Macron et son gouvernement ont pu lancer et avancer dans leur offensive.

### Quelle orientation face à l'offensive contre les commissions paritaires et le statut ?

Tout était annoncé dans le rapport Action publique publié en juillet 2018. **Le 2 août 2018, E. Philippe précisait les mesures**, soit un véritable big bang du système éducatif et du statut : **mise en concurrence et évaluation des établissements, gestion des ressources humaines de proximité, destruction des commissions paritaires, réforme du recrutement, de la formation des professeurs...** Or, la direction académique a refusé de se prononcer pour que la direction du SNES et celle de la FSU dénoncent immédiatement ces projets, rompent les concertations et lancent une vaste campagne d'information pour mobiliser les personnels. Ce qui a de fait apporté la caution du syndicat au gouvernement.

### Dialogue social et journées d'action conduisent à l'impasse !

À de nombreuses reprises, les personnels et la jeunesse ont tenté de combattre les plans du gouvernement, mais cette disponibilité maintes fois réitérée s'est heurtée à une orientation qui ne pouvait mener qu'à l'épuisement et à l'isolement :

➔ **Début décembre 2018, les lycéens se mobilisaient pour l'abrogation de la loi ORE, de Parcoursup, des réformes du bac, du lycée, de la voie professionnelle, l'abandon du SNU.** Seuls, les lycéens étaient soumis aux interventions des casseurs et à une répression féroce. Pourquoi la direction du syndicat n'a-t-elle pas appelé à la grève pour ces revendications ?

Au-delà, dans des conditions difficiles et face à la répression du ministère, les enseignants ont engagé le combat dans les lycées pour empêcher la tenue des E3C, dans l'objectif de l'abrogation de la réforme du bac et du lycée. Comment admettre que la direction du SNES ait continué à participer au comité de suivi de la réforme du lycée, instrument de mise en œuvre d'une réforme rejetée par les personnels ?

➔ Après des mois de concertations, la loi Blanquer et la loi de transformation de la fonction publique arrivent progressivement à l'assemblée. En mars 2019, et après une mobilisation importante dans l'enseignement, les directions académique et nationale s'opposent à l'organisation du combat national et centralisé **pour le retrait de ces contre-réformes**, et programment toute une série de journées d'actions, avec envoi de lettres à Macron, aux députés. Résultat : les deux lois sont adoptées l'été suivant !

➔ **Retraites** : Alors que la destruction du Code des pensions est inscrite dans le projet Macron de retraites à points, la direction académique s'est opposée pendant de longs mois à l'exigence du retrait de ce projet. Et aujourd'hui, alors que des milliards sont alloués aux entreprises, on utiliserait la réforme des retraites et la destruction de la Sécu pour “payer la dette”.

### Grenelle de l'éducation : un danger majeur pour le statut

Alors que la situation sanitaire met en exergue le manque cruel de moyens dans les établissements, les objectifs du grenelle de l'éducation, lancé par le ministre Blanquer en septembre, constituent un danger mortel pour le métier et le statut. Appuyé sur les mesures en place, il s'agit pour le gouvernement d'aller vers l'autonomie pleine et entière des établissements, avec pour corollaire des menaces claires sur le statut des enseignants et

l'explosion des inégalités. La réforme des concours (un oral entretien d'embauche) préfigure le « nouveau métier » enseignant, celle de l'éducation prioritaire (avec des expérimentations qui lient l'allocation des moyens à des "contrats locaux d'accompagnement" et à leur évaluation) préparent le terrain pour la contractualisation, tandis que le projet de loi 4D s'intègre à la volonté de territorialiser l'école.

**Exiger le retrait de ces mesures, rompre avec le gouvernement, dénoncer les objectifs du grenelle, boycotter l'Agenda social de Blanquer, telle est l'urgence !**

**Emancipation appelle à voter CONTRE les rapports académique et national et milite pour que le SNES soit au service des personnels, de leurs revendications, pour une école réellement émancipatrice.**